

Troyes, le 15 septembre 2015

Signature de la convention du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) d'intention de la Seine troyenne à l'issue d'un colloque sur les politiques de l'eau et les changements climatiques

POINT PRESSE

Le lundi 21 septembre 2015 à 17h30
Centre de congrès de l'Aube
Hôtel du Département-Espace Grands-Lacs
2, rue Pierre-Labonde
10000 TROYES

Le colloque « politique de l'eau, prévention des sécheresses et des inondations »

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2016 – 2021 de Seine Normandie en cours de consultation, ouvrent de nouvelles perspectives de dialogue tant sur la gouvernance que sur la conduite de nombreuses actions dans le domaine de l'eau dans le contexte du changement climatique. En ce sens, un colloque est organisé le lundi 21 septembre auquel **sont conviés les élus et services techniques du territoire amont de la vallée de la Seine et de l'Aube**. Ce sera l'occasion pour les services de l'Etat et de l'Agence de l'eau Seine Normandie de présenter les grands enjeux en matière du SDAGE et du PGRI. L'EPTB Seine Grands Lacs interviendra sur les effets attendus du changement climatique sur la ressource en eaux et les événements hydrologiques extrêmes.

La convention de financement du PAPI de la Seine troyenne

A l'issue du colloque et profitant de la présence des signataires, Mme Isabelle Dilhac, Préfète de département de l'Aube, Frédéric Molossi, Président de l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, Jean-Pierre Abel, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Grand Troyes, **signeront**, avec les Présidents du Conseil Régional Champagne-Ardenne et du Département de l'Aube, ainsi que le Directeur territorial de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, **la convention cadre 2015-2016 de financement du PAPI d'intention de la Seine troyenne**.

Suite au « Plan de Submersions Rapides - PSR 2012-2016 », la Communauté d'agglomération du Grand Troyes s'est engagée à établir un Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) **qui a pour objectif de prévenir les risques d'inondation**, d'anticiper les scénarios et d'en réduire les conséquences dommageables sur la santé humaine, les activités économiques, les biens patrimoniaux et l'environnement. Il s'agit d'une démarche partenariale entre l'Etat et les collectivités, permettant d'assurer la mise en œuvre d'une politique globale à l'échelle du bassin à risque. Ce dispositif, auquel l'Etat apporte

un concours financier permet également le cofinancement des actions menées entre différents partenaires locaux (Grand Troyes, EPTB Seine Grands Lacs, Etat, etc.). Compte tenu du rôle joué par le lac Seine sur la régulation des débits entrant dans l'agglomération troyenne, l'EPTB Seine Grands Lacs a été sollicité pour porter le programme. **L'animation et la concertation menées par l'établissement ont permis de fédérer une cinquantaine d'acteurs publics et de la société civile autour de ce dossier.**

A ce stade, ce PAPI vise à affiner le diagnostic initial du territoire avant la mise en place d'un programme d'actions à horizon 2017.

Le PAPI en bref

- Une durée d'action de 18 mois
- Budget d'environ 605 500 € réparti entre 18 actions
- Périmètre d'action : 281 km² soit **28 communes (107 000 habitants)** réparties sur le département de l'Aube.

A propos de l'EPTB Seine Grands Lacs:

Etablissement public interdépartemental créé en 1969, gestionnaire des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, regroupant Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, il assure la double mission historique, pour la Seine et ses affluents (Aube, Marne et Yonne), d'écrêter les crues d'hiver et de printemps et de soutenir leurs débits en été et en automne. Les effets se font sentir dès l'aval immédiat des ouvrages.

Portant le statut d'Etablissement public territorial de bassin depuis février 2011, il est un acteur majeur de l'eau sur le bassin de la Seine amont. L'EPTB Seine Grands Lacs agit dans le cadre du plan Seine en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de nouvel ouvrage dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes.

www.seinegrandslacs.fr

Contacts presse :

Jean-François MAGNIEN

Anaïs LEMESLE

Tel : 01 44 75 29 06 ou 04

Email : communication@seinegrandslacs.fr

www.seinegrandslacs.fr

